

26 novembre 2024

Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Jugement du Tribunal administratif

Réaction de l'Université de Strasbourg

L'université a pris acte de la décision du tribunal administratif du mardi 26 novembre concernant le référé visant à suspendre la décision de l'Université relative à la conférence de Rima Hassan du 28 novembre, invitée par le comité Palestine Unistras et Solidaires pour une conférence « *Union européenne et relations internationales, en présence de l'eurodéputée Rima Hassan*. L'ordonnance du jugement ne vaut pas injonction d'autoriser la tenue de la conférence et la direction de l'université a précisé les modalités possibles aux organisateurs.

L'université a décidé de faire appel de cette décision devant le Conseil d'Etat.

Strasbourg, le mardi 26 novembre 2024

Contact presse

Université de Strasbourg

Armelle Tanvez et Alexandre Tatay - Attaché de presse

+33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr

www.unistra.fr